



Procédure de validation d'inscription à suivre pour les mineurs

*Uniquement pour les participants aux courses Ados Race et pour les mineurs le jour des courses
Quart de tour Homme et Quart de tOur Femme*

Le numéro PPS (parcours prévention santé) n'étant pas valable pour les mineurs, voici la procédure à suivre.

1. Téléchargez le questionnaire de santé : https://www.maxi-race.org/wp-content/uploads/2025/04/questionnaire_sante_mineur.pdf
2. Répondez, à l'aide des personnes exerçant l'autorité parentale, à l'ensemble du questionnaire. Les réponses du questionnaire sont strictement confidentielles et ne doivent être pas être communiquées à l'organisateur.
3. Communiquez à l'organisateur uniquement le résultat du questionnaire, à savoir « *Aucune réponse positive* » ou « *Au moins une réponse positive* » :
 - Pour les coureurs du Quart de tour Homme et Quart de tOur remplissez la fiche dédiée : <https://www.maxi-race.org/wp-content/uploads/2025/04/MXR-2025-attestation-questionnaire-de-sante.pdf> . Cette fiche sera à remettre lors du retrait des dossards et à envoyer avant par mail à l'adresse : inscriptionmaxirace@gmail.com
 - Pour les coureurs des Ados-Race il faudra amener directement lors du retrait des dossard la fiche « carte de retrait de dossard » où vous aurez complété l'attestation qui se trouve au-dessous de votre carte de retrait de dossard. Cette carte est à retrouver dans votre fiche coureur personnel.
4. En cas de réponse positive, vous devez également fournir à l'organisateur un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport en compétition, daté de moins de 6 mois à la date de la course.
Le certificat sera à remettre lors du retrait des dossards.
5. Lors du retrait des dossards, il faudra également fournir l'autorisation parentale : <https://www.maxi-race.org/wp-content/uploads/2025/02/MXR-2025-modele-autorisation-parentale.pdf>